

Blois, le 22 septembre 2020

TRÔO, SAINT-DYÉ-SUR-LOIRE ET MENNETOU-SUR-CHER : TROIS NOUVELLES COMMUNES DE LOIR-ET-CHER SUR LA CHAÎNE NOTA BENE



Pour la troisième année consécutive, le conseil départemental de Loir-et-Cher, en partenariat avec l'agence de développement touristique Val de Loire - Loir-et-Cher, collabore avec le youtubeur Nota Bene, alias Benjamin Brillaud, pour présenter l'histoire et le patrimoine méconnus du département. L'histoire de trois communes font l'objet de nouvelles vidéos : Trôo et son patrimoine troglodytique, Saint-Dyé-sur-Loire et les bouleversements engendrés par la construction du château de Chambord et Mennetou-sur-Cher et son architecture médiévale.

La chaîne Nota Bene compte aujourd'hui 1 420 000 abonnés. Une audience non négligeable pour faire découvrir à un nouveau public, plus jeune et sensible au patrimoine et à l'histoire, les richesses de notre département.

Huit vidéos ont déjà été réalisées en 2018 et 2019 ; elles comptabilisent aujourd'hui près de 2 100 000 vues.

En 2018 les châteaux de Talcy, du Moulin et de Villesavin, et les villes de Romorantin-Lanthenay et Vendôme ont été mis à l'honneur.

En 2019, Nota bene s'est intéressé à la commanderie d'Arville, au château de Fougères-sur-Bièvre et à celui de Selles-sur-Cher.

La mise en ligne des nouvelles vidéos aura lieu en cette fin de mois de septembre :

- Trôo : "Vivre dans une grotte, c'est possible" le 21 septembre
- Saint-Dyé-sur-Loire : « Ce village décroche le jackpot » le 24 septembre
- Mennetou-sur-Cher : « Les anglais n'ont jamais attaqué cette ville fortifiée » le 28 septembre

Les vidéos sont disponibles à cette adresse : <https://www.youtube.com/c/notabenemovies>

CONTACT PRESSE